

Aux promoteurs d'essais cliniques

RECHERCHE ET DEVEVOPPEMENT - Rétributions et Contributions	
Contributions - DSURs (Development Safety Update reports)	
Base légale: AR du 16/07/2012 fixant les redevances pour l'exécution des missions de l'afmps conformément à l'article 30, §8, de la loi du 7 mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine	
nombre d'essais en cours	montants applicables au 1er janvier 2016
1	661,96 €
2	1.323,92 €
3	1.985,88 €
4	2.647,84 €
5 ou plus	3.309,80 €

Ces montants doivent être versés sur le compte n° 679-0001514-59 de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé
IBAN CODE: BE84 6790 0015 1459
BIC/ Swift code: PCHQBEBB